
 DECRET N° 2021/438 DU 20 AOUT 2021

 Portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- Vu** le décret n° 93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'université de Buéa ;
- Vu** le décret n° 93/029 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang ;
- Vu** le décret n° 93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur,

DÉCRÈTE

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans certaines universités d'Etat:

UNIVERSITY OF BUEA

DEPARTEMENT OF ACADEMIC AFFAIRS

Director: Mr **EGBE ENOW Andrew**, Professor, formerly serving as Vice-Dean in charge of Studies and Students Affairs at the Faculty of Agriculture and Veterinary Medecine of the same university, in replacement of Mr AFUI Mathias MIH, called to other duties.

FACULTY OF EDUCATION

Dean: Mrs **ENDELEY Margaret NALOVA**, Associate Professor, formely serving as Vice-Dean in charge of Studies and Student Affairs in the same faculty, in replacement of Mr **AGBORBECHEM Peter TAMBI**, called to other duties.

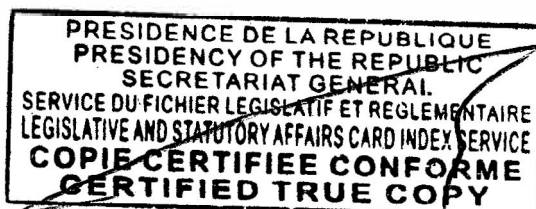
UNIVERSITE DE DSCHANG

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT

Directeur: Monsieur **ALI AHMED**, Professeur, précédemment Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Ngaoundéré, en remplacement de Monsieur **MOUKENGUE IMANO Adolphe**, appelé à d'autres fonctions.

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Doyen: Monsieur **KENMOGNE Emile**, Professeur, précédemment Inspecteur des Services N°1 au Ministère de l'Enseignement Supérieur, en remplacement de Monsieur **TSALEFAC Maurice**, décédé.



UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA PLANIFICATION ET DU
DEVELOPPEMENT

Directeur : Monsieur **OUMAROU Emmanuel**, Inspecteur des Affaires Sociales,
précédemment en service à l'Université de Ngaoundéré, en remplacement de Monsieur ALI
Ahmed, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la
réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis
inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, le 20 AOUT 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

